

## **Crédit Agricole Assurances élargit son offre emprunteur : une première sans surprime ni exclusion pour les personnes atteintes d'un cancer du sein, de la prostate ou du testicule**

Dès aujourd'hui, Crédit Agricole Assurances renforce son offre emprunteur avec une avancée inédite sur le marché : les personnes atteintes d'un cancer du sein, de la prostate ou du testicule peuvent accéder à une assurance de prêt sans surprime ni exclusion, dès le diagnostic, tant que le pronostic vital n'est pas engagé.

Cette évolution majeure leur ouvre l'accès au crédit immobilier, professionnel ou à la consommation, avec les mêmes garanties que tous les autres emprunteurs.

L'offre inclusive est disponible dans l'ensemble des banques partenaires, y compris LCL, afin de garantir un accès facilité à tous les clients concernés.

### **Un impact direct pour des milliers de patients et leurs familles**

Selon les données de l'Institut National du Cancer :

- En France, plus de 430 000 nouveaux cas de cancers sont diagnostiqués chaque année.
- Le cancer du sein touche près de 60 000 personnes par an, premier cancer chez la femme.
- Le cancer de la prostate concerne environ 50 000 nouveaux cas annuels, premier cancer chez l'homme.
- Le cancer du testicule, bien que plus rare, touche environ 2 000 jeunes hommes chaque année, principalement entre 15 et 35 ans.

### **L'inclusion comme moteur : avancer malgré la maladie**

Au-delà des chiffres, l'accès au crédit et à l'assurance représente bien plus qu'une simple démarche administrative : c'est la possibilité de continuer à avancer, de réaliser des projets, de préserver l'autonomie et la dignité des personnes touchées par la maladie. Trop souvent, les refus ou les conditions strictes imposées ailleurs ajoutent une charge émotionnelle et sociale à l'épreuve du cancer : sentiment d'exclusion, frein à la reconstruction de soi, difficultés à protéger sa famille ou à concrétiser des projets de vie.

Avec cette évolution, Crédit Agricole Assurances lève ces barrières : s'assurer ne sera plus une épreuve supplémentaire pour les personnes concernées. La couverture inclut l'arrêt de travail et le décès, sans discrimination, dès lors que le stade et la localisation du cancer sont établis.

Crédit Agricole Assurances réaffirme ainsi son engagement sociétal et sa volonté de garantir l'équité d'accès au financement pour tous, en phase avec les avancées médicales et les attentes de la société actuelle.

*« Être assureur, c'est être présent à chaque instant, là où nos clients ont besoin de nous, en particulier lorsque l'incertitude s'installe dans leur vie. Notre mission est d'être ce partenaire de confiance qui accompagne, protège et rassure, pour que chacun puisse avancer et réaliser ses projets, quelles que soient les épreuves. Avec cette offre renforcée, nous affirmons notre engagement en faveur de l'inclusion : permettre à tous d'accéder à la protection et à l'accompagnement qu'ils méritent. »* **Nicolas Denis, Directeur général de Crédit Agricole Assurances.**

**A propos de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. A fin 2024, Crédit Agricole Assurances compte plus de 6 700 collaborateurs. En 2024, son chiffre d'affaires (« non GAAP ») s'est élevé à 43,6 milliards d'euros.

[www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)

**Contacts presse**

Géraldine Bailacq +33 (0)6 81 75 87 59

Nicolas Leviaux +33 (0)6 19 60 48 53

Julien Badé +33 (0)7 85 18 68 05

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)